Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés : Marie Deveaud ; Esther Saugeon ; Elena Torriani.

Membres absents non excusés : Marlène Bérard ; Marie-Ange Brélaz-Buchs ; Xavier de Haller ; Francis Pittet.

Membres présents	93
Membres absents excusés	3
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 00, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Interpellation urgente
Développement

Mme Isabelle Mayor (Les Verts) développe son interpellation urgente intitulée « Tunnel sous Saint-François, métro m3 : prochain arrêt Conseil communal, SVP ! »

Réponse municipale

M. Olivier Français, directeur des travaux, répondra à la prochaine séance.

Interpellation

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Utilisation du pistolet à impulsion électrique 'Taser' »

Discussion

Claude-Alain Voiblet (UDC) qui dépose la résolution suivante ; Philippe Mivelaz (SOC) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports (SPS) ; Alain Hubler (AGT) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Claude-Alain Voiblet (UDC).

Résolution
Dépôt

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité coordonne dans la mesure du possible sa politique concernant une éventuelle utilisation du pistolet à impulsion électrique sur la politique menée par le canton de Vaud dans l'engagement futur de cette arme. »

Discussion sur la résolution

Philippe Mivelaz (SOC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Françoise Longchamp (LE) ; Alain Hubler (AGT) ; Philippe Jacquat (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Gilles Meystre (LE) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Roland Ostermann (Les Verts) ; Claude-Alain Voiblet (UDC).

Vote sur la résolution

Le Conseil, par 55 non, 28 oui et 6 abstentions, **refuse** la résolution déposée par M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Interpellation de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Violence conjugale et sensibilisation des jeunes, quelle est la situation à Lausanne, peut-on encore améliorer l'information et la prévention ? ».

Discussion Claude-Alain Voiblet (UDC) qui dépose la résolution suivante ; Florence Germond (SOC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Françoise Longchamp (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Oscar Tosato, directeur d'enfance, jeunesse et éducation ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports ; Florence Germond (SOC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Claude-Alain Voiblet (UDC).

Résolution
Dépôt

« Sur la base du rapport de la Confédération concernant la violence dans les relations de couple, le Conseil communal souhaite que la Municipalité mène, dans un délai d'une année, une étude approfondie permettant de dresser l'état de la situation dans notre ville.

L'étude vise aussi la mise en œuvre d'une plus grande efficacité des collaborations et des coordinations entre les différents services concernés en proposant un plan d'action apte à prévenir le plus activement possible cette forme de violence.

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité renforce sa politique d'information et de sensibilisation permanente auprès de la population lausannoise. »

Vote sur la résolution Le Conseil, à l'unanimité moins un avis contraire et une dizaine d'abstentions, **approuve** la résolution déposée par M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Interpellation de M. Fabrice Ghelfi (SOC) : « Métro boulot dodo : aussi pendant deux dimanches ? »

Discussion Fabrice Ghelfi (SOC) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Thérèse de Meuron (LE).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Motion de Gilles Meystre (LE) et consorts pour une information systématique et régulière auprès des jeunes et des étrangers, relative à leurs droits et devoirs civiques.

Discussion préalable L'auteur demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Motion de Gilles Meystre (LE) : « Pour une stratégie globale et durable en matière de locaux dédiés à l'administration… ou comment éviter que l'amélioration du service

	au public ne demeure une intention à géométrie variable. »
Discussion préalable	Gilles Meystre (LE) ; Pierre Santschi (Les Verts) demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

_____

Postulat	de Magali Zuercher (SOC) pour un réaménagement de la place de la Riponne.
Discussion préalable	L'auteur demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Postulat	de Vincent Rossi (Les Verts) et consorts : « Bons sens cyclistes pour les rues à sens unique. »
Discussion préalable	Vincent Rossi (Les Verts) ; Philippe Jacquat (LE) demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Motion	de Pierre-Antoine Hildbrand : « Réseaux électriques lausannois intelligents : un vrai pas vers la 'société à 2000 Watts' ».
Discussion préalable	Pierre–Antoine Hildbrand (LE) ; Florence Germond (SOC) demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

_____

Postulat	de Vincent Rossi (Les Verts) : « Semaine de la mobilité : une occasion d'expérimenter. »
Discussion préalable	Vincent Rossi (Les Verts) ; Philippe Jacquat (LE) demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

_____

Motion

de Jean Tschopp (SOC) et consorts : « Pour la subvention par la Ville d'un film de l'association Films Plans-Fixes en l'honneur de Mme Anne-Marie Im Hof-Piguet, Juste parmi les nations. »

Discussion préalable

Jean Tschopp (SOC) ; Martine Fiora-Guttmann (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC).

Le renvoi en commission n'étant pas demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer cette motion directement à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.

_____

Clôture

La séance est levée à 22 h 40

_____

Le président : La secrétaire :

…… ……